

## **Commission voyages du 26/09/2011**

Déclaration SNES-FSU, SNEP-FSU, SE-UNSA, SUD.....

Madame le Proviseur,  
Monsieur le Proviseur adjoint,

Nous sommes réunis pour une commission voyages et l'attachement des collègues à tourner les élèves vers l'extérieur en organisant de nombreux voyages et sorties est l'une des spécificités du lycée. Vous savez que nous y consacrons beaucoup de temps et d'énergie, le plus souvent bénévolement.

Or, nous avons appris d'abord indirectement et ensuite par vous-mêmes que vous aviez décidé d'appliquer la circulaire de la rectrice qui vise à nous imposer jusqu'à deux heures de travail gratuit devant élèves; outre que cette décision récente constitue un revirement par rapport à ce qui a été dit aux collègues, elle est vécue comme un véritable affront par l'ensemble des professeurs qui ne ménagent pas leur peine pour les élèves et qui subissent le gel de leur salaire. La colère est grande comme vous avez pu le constater jeudi où elle s'est traduite par un mouvement de grève spontané. Cette colère est partagée bien au delà des grévistes. Nous vous remettons solennellement aujourd'hui les premières signatures d'une pétition initiée vendredi et qui se remplit rapidement. Nous vous demandons toujours de renoncer à l'application de cette circulaire qui n'a aucun fondement juridique (cf. document joint du ministère) et de revenir à l'usage d'application des décrets de 50 comme dans beaucoup d'établissements. Le chef d'établissement du lycée Mousseron à Denain y a renoncé.

Il ne faudrait pas que certains d'entre nous renoncent à l'organisation des voyages et sorties si cette circulaire était appliquée. Les collègues attendent un courrier qui les rassure. Nous veillerons également désormais à nous faire payer chaque heure faite devant élève en dehors de nos services.

Ce sont toutes les heures faites bénévolement par les collègues que vous mettez en danger par cette décision : sorties, voyages, bacs blanc écrits et oraux. Nous vous demandons donc de revenir à un calcul des services conforme à l'usage rappelé par le ministère dans le document joint.

Par ailleurs, certains d'entre nous souhaitent également conditionner l'organisation des sorties et voyages à la possibilité d'aide financière apportée à certaines familles.